

2009/1534 - Travaux de rénovation de la Piscine de Vaise - 50, avenue Sidoine Apollinaire – 69009 Lyon – Opération n° 09 068 617 – Convention de transaction avec l'entreprise Truffy (Direction de la Construction) (BMO du 29/06/2009, p. 1171)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Monsieur le Maire, pour le dossier 1534 - Travaux de rénovation de la Piscine de Vaise- il s'agit d'une convention de transaction avec l'entreprise Truffy.

Mme NACHURY Dominique : Monsieur le Maire, chers Collègues, ce dossier nous donne l'occasion d'évoquer le sujet « piscines » sous un angle plus large.

Bien sûr, les journées chaudes passées et celles je l'espère qui sont à venir nous y incitent. Mais surtout les questions fréquentes des Lyonnais sur les possibilités offertes nous l'imposent.

Questions sur le nombre des piscines à Lyon par rapport au nombre d'habitants et à une certaine proximité et question sur le type d'usages –natation de plus ou moins haut niveau- mais aussi baignade et activités ludiques.

Où en sont les projets souvent évoqués : transformation de la piscine du Rhône, création d'un pôle aquatique au Confluent, création d'un équipement dans l'ensemble Sergent Blandan remis en selle par M. Braillard dans le dernier numéro de Lyon Capitale alors qu'en septembre Gilles Buna avait dit non lors du lancement de la concertation sur l'aménagement de ce site ? Et puis nous avons tout à l'heure évoqué la piscine de Gerland.

Dans leur dernière tribune de Lyon citoyen, nos Collègues du Groupe Lyon Démocrates-Modem rappelaient le retard de notre ville dans ce domaine (une piscine pour 70 000 habitants contre une pour 30 000 hors Lyon).

Ensemble, nous souhaiterions avoir des explications claires sur vos projets. Je vous remercie.

M. GIORDANO Alain, Maire du 9^e arrondissement : Monsieur le Maire, chers Collègues, permettez-moi de rester dans le cadre du dossier présenté, et donc, qui concerne les travaux sur la piscine de Vaise et permettez-moi de resituer ces travaux dans leur contexte, à savoir développement durable et économie, ce qui va souvent de paire.

En effet, le réchauffement climatique pousse de nombreuses collectivités à élaborer un plan climat et à traquer les équipements collectifs énergivores. Les piscines qui doivent chauffer de grandes quantités d'eau sont les premières visées évidemment.

Dans cet esprit, la piscine olympique de Vaise a été modernisée. A Vaise, ces travaux génèrent une économie de 13 600 euros par an et 650 m² de capteurs solaires type « moquette » ont été installés pour préchauffer les bassins. L'eau circule dans un ensemble de longs tuyaux de plastique noir qui absorbent les rayons du soleil. De mai à septembre, cela suffit à maintenir une température agréable. Le reste du temps, il faut utiliser la chaufferie gaz, mais la plupart du temps, elle n'intervient plus qu'en complément.

La piscine olympique s'est également dotée de 200 m² de capteurs solaires de type « sans vitrage » pour préchauffer l'eau des douches. Cette fois l'eau circule dans des plaques métalliques noires qui concentrent les rayons du soleil. L'eau monte en température, elle doit atteindre à peu près 50 degrés pour pouvoir être utilisée comme eau sanitaire.

Quelques mots également sur la fréquentation ce qui est important. Nous avons 69 900 personnes payantes à la piscine de Vaise et nous sommes passés à 101 021 personnes, ce qui est important et ce qui répond peut être également en partie aux remarques de Mme Nachury, puisque cette augmentation est sûrement due aux travaux réalisés, mais également aussi à tous ces travaux faits en matière de sécurité et je me rappelle les différentes réunions que nous avons réalisées en Commission des Sports, autour de M. Braillard sur cette question de sécurité dans les piscines.

Pour terminer et pour revenir à la piscine de Vaise, je voudrais dire que la production solaire de la piscine de Vaise est estimée à 290 000 KWh par an. Elle permet une économie, comme je l'ai dit tout à l'heure, de 13 600 euros. Du point de vue du gain environnemental, cela représente une réduction de 70 tonnes de CO2 par an.

La consommation énergétique des piscines équivaut aux besoins de plusieurs centaines de logements. A Vaise, les deux procédés de chauffage solaire thermique mis en place permettent de couvrir 23 % des besoins, ce qui est très significatif.

Ainsi, en combattant les gaspillages et en utilisant au mieux l'énergie du soleil nous agissons pour l'environnement.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur Giordano. Monsieur Braillard, un mot :

M. BRAILLARD Thierry, Adjoint : Oui pour répondre à Mme Nachury. Ce ne serait pas Madame Nachury, je pense que je n'aurais pas répondu, parce que j'aurais mis cela sur le compte -nouvelle élue-, méconnaissance du passé, mais pas vous, pas vous Madame Nachury !

Vous avez quand même siégé sur ces bancs pendant des années, ou pendant des années, il ne s'est rien fait en matière d'établissement balnéaire. Donc, il est bon de dire « pourquoi vous ne faites pas » quand vous, vous étiez aux affaires, vous n'avez rien fait, et pas rien fait pendant 5 ans, vous n'avez rien fait pendant 20 ans !

(Brouhaha.)

Si bien qu'en 2001, quand nous sommes arrivés aux affaires, ...

M. LE MAIRE : Moi je dis que d'ici 20 ans je ferai beaucoup.

M. BRAILLARD Thierry : ...quand nous sommes arrivés aux affaires -il faut quand même tout se dire- la première des priorités ce n'était pas de construire de nouveaux équipements, c'était de rénover les anciens qui pendant des années étaient restés en l'état, parce que même cela, vous ne l'aviez pas fait et quand on voit le coût de la rénovation de la piscine de Vaise, quand on voit le coût de la rénovation de la piscine Garibaldi où il y avait la légionnelle, où il y avait des infiltrations dans le toit, ce sont des millions d'euros qui sont partis. Alors on ne peut pas tout faire sauf à être un prestidigitateur, mais je pense que ni M. le Maire, ni moi-même n'avons ce talent. Alors à partir de là, je veux bien que suite à la campagne électorale vous nous taquiniez sur le thème.

« *Alors les promesses, que faites-vous des promesses ?* ». Attendez, Monsieur Huguet, vous dites non mais vous ne savez pas ce que je vais dire. Ecoutez et après vous direz non.

Les chiffres, Madame Nachury : savez-vous combien on a de piscines à Lyon ? Combien de piscines cet été sont ouvertes ? Parce que dire « *on est mal équipé...* », combien y en a-t-il ? Et bien, il y en a sept. Sept pour une ville comme Lyon, je trouve que c'est bien. Sept de proximité, cela veut dire que quel que soit l'endroit où on est à Lyon, on a une piscine proche de chez soi, qu'on peut utiliser. Sept piscines, ça a un coût. Cela a un coût les piscines d'été. Ca aussi, il faut le dire. Cela a un coût en

personnel, un coût en sécurité parce que vous savez que là aussi, avant que nous arrivions, on avait la biennale d'art contemporain à la piscine de la Duchère avec une voiture qu'on avait retrouvée un jour dans la piscine et depuis, on a sécurisé l'accès. Et quand M. Giordano dit qu'on a plus de 100 000 entrées à la piscine de Vaise, ce n'est pas pour rien : on a investi dans un solarium, on crée des nocturnes qui n'existaient pas avant pour permettre à des gens qui veulent nager jusqu'à 22 heures, de pouvoir nager jusqu'à 22 heures.

Alors, par rapport à vos questions, les sept : nous avons la piscine de la Duchère, nous avons la piscine du Rhône, nous avons la piscine de Vaise (qui a un gros succès ouvert tout l'été), nous avons la piscine de Gerland (dont je partage l'avis de M. Geourjon qui méritera prioritairement des aménagements tant elle commence à être un peu vieille), nous avons à proximité la piscine de Monplaisir, nous avons la piscine de Mermoz. On oublie un peu trop, Mme Pesson pourrait vous le dire, Aquavert. C'est un syndicat mixte ; le Président d'Aquavert, c'est M. Giraud qui est élu du 5^e arrondissement ; mais c'est marrant, vous l'oubliez celle-ci ?! Parce que peut-être dans vos statistiques, elle vous ennuie.... Et puis, il y a aussi, un deuxième équipement, M. Coulon peut en parler, l'équipement de Vénissieux. Je vous rappelle que c'est un syndicat intercommunal qui préside cet équipement avec la Ville de Saint-Fons, avec la Ville de Vénissieux et avec la Ville de Lyon.

Sept équipements pour l'été, très franchement, dites-moi une ville qui en ratio habitants / piscines d'été fait mieux, je suis prêt à vous en reparler.

M. BUNA Gilles, Adjoint : Simplement pour rassurer Mme Nachury, il n'y a pas de contradictions ni principales, ni secondaires entre les Adjointes. Simplement, il y a une concertation sur l'aménagement de Sergent Blandan, largement ouverte, me semble-t-il, aux Comités de quartiers, aux Comités d'Intérêts Locaux et également, à l'Association de Sauvegarde, etc... Il se trouve que les groupes de travail qui ont été constitués avec Gérard Claisse sur l'aménagement de l'espace Sergent Blandan n'ont pas trouvé l'installation d'un équipement nautique. Ils ont plutôt versé vers un aménagement respectant la nature, un aménagement plus apaisé. Et puis, ils ont fait remarquer également qu'à l'endroit où l'on pouvait mettre cet équipement, c'était à côté des immeubles HLM qui jouxtent la partie Nord de Sergent Blandan. Ils se sont donc prononcés défavorables à cette installation. Je crois que dans ces conditions, il est prudent de les suivre.

Par ailleurs, si vous manquez d'informations, on tient à votre disposition l'ensemble de la synthèse de la concertation qui ma foi, était fort riche.

M. HUGUET Patrick : Monsieur le Maire ce que je souhaiterais vous dire peut s'appliquer à tous les dossiers, pas qu'à celui-ci.

Il y a toujours une ambiguïté, M. Braillard vient encore de le démontrer, à accuser les élus qui pouvaient être présents dans le mandat précédent, de ne pas avoir fait ou d'avoir fait telle ou telle chose... D'abord, ceux qui étaient aux commandes dans le mandat précédent, c'était vous. C'est vous qui étiez à la tête de l'exécutif et comme ce mandat a duré un an de plus, cela fait aujourd'hui déjà presque 9 ans que vous êtes aux affaires de la Ville. Il faudrait donc garder à l'esprit que le mandat précédent, c'était vous !

M. LE MAIRE : Pendant les mandats précédents !

M. HUGUET Patrick : Ensuite, je crois qu'il y a quand même un paradoxe. Quand la presse est là, on vous voit tous aller inaugurer la salle Raymond Barre et rendre hommage au bilan extraordinaire de Raymond Barre. Et à chaque conseil, on vous voit démolir ce même bilan. Si vous trouvez que la politique de la ville de Lyon...

M. LE MAIRE : C'est parce qu'il n'avait pas une Majorité qui le suivait !

M. HUGUET Patrick : ...menée par M. Barre et son premier Adjoint, dont je crois qu'il y a un membre de la famille dans cette salle, était nulle, il faut le dire, il faut le dire jusqu'au bout. Il ne faut pas nous renvoyer, à chaque Conseil, des responsabilités que nous ne portons pas. Si vous trouvez que M. Barre n'a rien fait dans le domaine du sport au cours de son mandat, et bien dites-le, affirmez-le !

M. LE MAIRE : Il n'était pas suivi par une Majorité qui le supportait assez, Monsieur Huguet...

M. HUGUET Patrick : Affirmez-le, affirmez-le !

Quant à Mme Nachury, elle n'était pas Maire de Lyon à l'époque ... Elle n'était pas première Adjointe non plus.

M. LE MAIRE : Je peux dire que M. Barre était plein de bonne volonté et il se plaignait tous les jours auprès de moi de ne pas trouver tous les concours. C'est pour cela d'ailleurs, qu'en fin de mandat, il a eu cette inclinaison fatale : il pensait que finalement, une autre Majorité ferait beaucoup de bien à la ville et donc, il l'a soutenue, sinon de ses paroles, au moins de ses pensées. Donc nous, nous avons toujours, lorsque nous pensons à M. Barre, une pensée émue.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)